Mairie : 5 rue Rivaudeau 85710 CHATEAUNEUF – 02 51 68 19 04
mairie-chateauneuf@wanadoo.fr – www.chateauneuf-vendee.fr

nouveau Facebook : commune de châteauneuf vendée

# CHÂTEAUNEUF

## L'édito du Maire

Chères Castelneuviennes, chers Castelneuviens,

La période estivale synonyme de repos et de vacances est indispensable pour chacun d'entre nous, petits et grands, toutes les bonnes choses ont une fin cependant.
Nous voici déjà en Octobre.
La classique rentrée des classes dans les différents établissements scolaires - école primaire, collège, lycée et université – a été pour nos enfants la découverte de nouveaux horizons.
Cette étape importante est maintenant derrière nous.
Ce sont 110 élèves qui ont ainsi repris le chemin de l'école de Châteauneuf et se répartissent sur 5 classes, de la maternelle au CM2 sous la houlette d'une nouvelle cheffe d'établissement et d'une équipe pédagogique partiellement renouvelée, bienvenue à elles.
Quant au Centre périscolaire, il accueille en moyenne 12 enfants le matin et 24 enfants sur le temps de garderie du soir. La partie restauration compte quant à elle 94 enfants en moyenne, répartis sur deux services. M. Jean-Pascal Graton en a pris dès le 1er septembre la Direction. Je lui souhaite la bienvenue.
Je souhaite à tous nos jeunes, enseignants et au personnel en charge du périscolaire et de la restauration une très bonne rentrée 2021/2022.
Une nouvelle fois, je profite de cet édito pour rappeler à nos jeunes que le port du gilet haute visibilité est indispensable lors de leurs différents déplacements vers les établissements scolaires, tout comme le port de signaux lumineux pour les cyclistes et les piétons. Le message **« Se signaler pour être vu »** s'adresse également aux moins jeunes. **Il en va de la sécurité de tous.**

Cette rentrée est également l'occasion pour l'équipe municipale de faire le point sur les dossiers en cours, et notamment ces derniers mois, durant lesquels elle a eu à prendre des décisions importantes pour l'avenir de notre commune et ses aménagements.
**Lotissement de la Gourlière** : 70% des parcelles ont fait l'objet d'une signature d'un acte de vente et 30% d'une promesse de vente.
**Périscolaire :** Enrochement terminé, la reprise de la bordure a été faite, des devis sont en cours pour le portail.
**Aménagement et sécurisation de la rue de Tartifume** : Suite aux différents engagements de nos partenaires institutionnels en termes de subventions, le plan des travaux est lancé. 75,56 % des travaux seront subventionnés. Une réunion d'information avec les riverains aura lieu prochainement.
**Effacement des réseaux route de la Rive** : Un effacement des réseaux de 420 m partant du centre bourg est en cours d'étude.
Un plan plus général de réfection de voirie est prévu sur 2 ans, il est déjà en cours sur certains sites.

**Le Centre Technique Municipal (CTM) :** Le rassemblement de tous les espaces techniques ouverts et fermés de notre collectivité sur un seul site faisait partie de notre engagement électoral.
La cohabitation engins techniques et population n'est plus adapté aujourd'hui sur les sites actuels.
Nous avons donc acquis (en cours de signature) un terrain de 3 690 m² sur la Zone d'Activités Économiques des Sapinières (dont l'ancien terrain de la déchèterie mobile) auprès de Challans Gois Communauté. L'équipe en charge de ce dossier très technique y travaille depuis quelques mois. Après avoir visité plusieurs CTM, un programme fonctionnel a été établi et une consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre est en cours.

Je remercie nos partenaires institutionnels qui participent au développement de notre commune. Notre équipe reste active et dynamique sur tous les sujets de notre belle commune.
Concernant les ressources humaines, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre collectivité 5 nouveaux agents sur des postes créés et existants.
Dans un autre domaine, bravo à nos jeunes élus du CMJ pour leur engagement citoyen.
Pour clôturer cet édito, je voulais rendre hommage et dire simplement merci à toutes nos « Joséphine » qui ont couru ou marché au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

*Le Maire,*

*Michel WOLOCH*

>>> *Infos utiles*

## SITE INTERNET

La commune va renouveler son site internet avec le concours de la société INOVAGORA .

La commission Communication aura en charge, en particulier, sur ce second semestre la rédaction des contenus .

Le projet devrait aboutir pour décembre 2021.

Pour pouvoir y être inscrit à titre gratuit, les associations et les entreprises sont invitées à se faire connaitre auprès de la mairie (en fournissant leur logo en haute définition), avant le 15 novembre 2021 :

secretariat@chateauneuf85.fr

## CONCOURS MAISONS & JARDINS FLEURIS

Sur deux matinées, le jury a sillonné la commune dans son entier du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest pour découvrir ce qui se fait de plus beau sur la commune !
Ainsi, dans chaque catégorie, de nombreux lieux ont été visités.

LE PALMARÈS
seront récompensés :

- cat. 1 : **maisons contemporaines ou traditionnelles**

Marie-Paule et Didier BONNIN ; Edith BLANCHARD ; Isabelle RENAUDIN.

- cat. 2 : **campagne (fermes, longères, gîtes, demeures atypiques, etc.)**

Patricia et Christian BONNET ; Christiane et Alain AVRIL; Renaud ESPINOSA et Stéphanie LEBAS .

Rendez-vous est fixé à la cérémonie des vœux du Maire courant janvier 2022 pour la promulgation officielle des résultats du concours.

## MÉDECIN DE GARDE

116 117 : numéro de téléphone national unique et gratuit qui permet de joindre un médecin de garde en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, le soir après 20 heures, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.

En journée durant la semaine, le numéro ne sera pas accessible. Il faudra, comme à votre habitude, consulter votre médecin traitant.

>>> *Vie communale*

## MOUVEMENTS DU PERSONNEL

L'année 2021 a été riche en mouvement du personnel communal. Ainsi, Florence CHABEUF (de l'accueil-secrétariat), Franck GROUSSIN (des services techniques) et Jennifer FONTAINE (du Centre périscolaire) ont quitté la collectivité. L'équipe municipale les remercie pour leur implication et la qualité du travail, chacun dans leur poste.
Ils sont remplacées par Laëtitia CHAZETTE et Aude JOUSSELIN, à l'accueil-secrétariat, par Stéphane RENAUD et Fathy REHOUMA aux services techniques et par Jean-Pascal GRATON au Centre Périscolaire.
Nous leur souhaitons la bienvenue et le plein épanouissement dans leur fonction sur notre commune !
Une présentation plus complète sera à découvrir sur le prochain bulletin municipal.

## CHASSE

Du 19 septembre 2021 au 28 février 2022.
à partir de 8 heures (heure légale) jusqu'au 30 septembre et à partir de 9 heures, du 1er octobre au 28 février 2022.
Pendant cette période, il est interdit à toutes personnes d'emprunter la portion en sous-bois du «Circuit des Cigognes/circuit du Petit Moulin », allant du cimetière à la route de l'Ile Chauvet.

## VIE DE LA PAROISSE

L'abbé Jean BONDU a été nommé à la tête de la paroisse « La Trinité entre Marais et Champ » dont fait partie la commune.

Pour rappel, jours et heures de culte : 2ème et 4ème dimanche du mois à 9h30 / 1er et 3ème samedi du mois à 19h00 en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

## REDEVANCE INCITATIVE

Les principales dates :

- du 15 juillet au 31 décembre 2021 = distribution des bacs jaunes
  AUCUN VERSEMENT D'ARGENT EN ECHANGE DE LA REMISE DU BAC
- 1er janvier 2022 = mise en service des bacs jaunes - année test SANS facturation
- 1er janvier 2023 = entrée en vigueur de la tarification incitative

>>> *Environnement*

## ANALYSE EAU DE PUITS

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits. En novembre 2021, l'analyse complète sera facturée 65,90 € TTC (… )

(...) au lieu de 87,91 € TTC (frais de dossier inclus, hors option glyphosate = 66 € TTC au lieu de 90 € TTC). Point de collecte le 9 nov. 2021 de 11H30 à 13H00 à la Mairie de Challans. Des kits de prélèvements y sont à votre disposition à partir du 11 octobre. ATTENTION, le prélèvement doit être effectué le jour du dépôt.

## NETTOYAGE DES FOSSÉS

Il appartient à chaque propriétaire de fossés ou celui qui a installé un ouvrage de franchissement de les entretenir régulièrement (article 640 du code civil - compétence du Maire).

Cela consiste à l'enlèvement des feuilles mortes, branches d'arbres, détritus, etc. et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques provoquant des inondations.

⚠ une buse détériorée = réparation ou remplacement

*>>> Vie associative*

## GESTION DU MARAIS

L'association syndicale des marais de Bois-de-Céné et Châteauneuf va fêter ses 200 ans !

Elle est chargée de la gestion et de l'entretien des ouvrages et des réseaux hydrauliques collectifs.

Ainsi, une conférence aura lieu le vendredi 12 novembre 2021 à 20h00, à la salle communale A de Châteauneuf dont le sujet sera « quel avenir pour nos marais ? Et comment faire face aux espèces envahissantes ?» Intervenants : M. GILARDEAU (FNASM) et M. LEHEURTEUX (réseau espèces exotiques envahissantes). La soirée sera animée par Emmanuelle MEZERETTE, journaliste et présentatrice à NOV'FM

A noter également dans vos agendas, l'exposition thématique du dimanche 7 au dimanche 14 novembre 2021, à Bois-de-Céné, salle des Roseaux.

## APEL DE L'ÉCOLE

L'APEL de l'école privée organise une collecte de papier du vendredi 22 au lundi 25 octobre 2021, dans le but de financer les projets éducatifs de l'année.

La benne sera installée à l'angle de la rue de la Gourlière et la rue Rivaudeau (à proximité du cabinet de kinésithérapie)

*>>> Dernière minute*

Le cabinet de kinésithérapie a ouvert le vendredi 1er octobre 2021. Mme Krystelle TOULAT-LABAT exerce dans ses locaux tout neuf situés à l'entrée de la rue de la Gourlière (à côté du salon de coiffure & institut de beauté).

Les infirmières libérales Fanélie GUILBAUD et Céline BIRONNEAU, pour vos soins à domicile, exercent également dans ce local.

## AVIS A LA POPULATION !

Vous avez un talent caché ? Faites-le-nous savoir !

En effet, la Municipalité cherche à mettre en avant le savoir-faire des Castelneuviens.

Vous confectionnez, vous créez, vous dessinez, vous écrivez, vous sculptez bref quel que soit votre art manifestez-vous auprès de la mairie à l'adresse suivante, avant le 15 novembre 2021 :

secretariat@chateauneuf85.fr

*>>> Travaux*

## CENTRE PÉRISCOLAIRE

Un renforcement de la berge du ruisseau au droit du Centre périscolaire a été réalisé par enrochement cet été au moment des plus basses eaux.

## VENDÉE CIVISME

Fort du succès de la 1ère édition, le Département de la Vendée renouvelle, pour les 11-13 ans, des rencontres citoyennes dans le cadre du « Passeport Vendée civisme ». De décembre 2021 à juin 2022, les jeunes intéressés seront invités à participer à un programme de cinq ateliers thématiques, les mercredis et pendant les vacances scolaires, autour de l'importance des valeurs citoyennes au sein de notre société.

Ces cinq rendez-vous, proposés gratuitement, seront encadrées par des animateurs du Département. Des points de ramassages seront mis en place afin de faciliter le transport.

Inscription préalable obligatoire sur le site www.edap.vendee.fr du 1er au 31 octobre 2021.

Contact :
02 28 85 81 85 ou
passeport-civisme@vendee.fr

## >>> à venir

# COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE

La commémoration annuelle au monument aux morts se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à Châteauneuf, à partir de 10h30. Ce temps de recueillement n'est pas soumis au Pass Sanitaire mais au respect des gestes barrières.

# ÉGLISE

Des travaux de rénovation de la porte principale et de mise en peinture des portes et fenêtres de l'église de CHATEAUNEUF seront effectués courant 1er semestre 2022.

# TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme de rénovation de la voirie sur la commune est le suivant :

reprofilage :
- du chemin du Moulin de la Cour (côté marais)
- du chemin de la Martinière (côté marais)

curage de fossés :
- aux lieux-dits : le Puits Salé, les Forêts
- route de la Gaubretière

point-à-temps sur voiries communales

(exécution des travaux - courant octobre 2021)

## >>> Le saviez-vous ?

Combien de poteaux téléphoniques en bois sont implantés sur la commune ?

Réponse : 820 poteaux

# BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de la bibliothèque municipale vous accueille tous les mardis de 16h30 à 18h00 (sauf pendant les vacances scolaires) et les samedis de 10h30 à 12h00.

PASS SANITAIRE à partir de 12 ans

## LA JOSÉPHINE 2021

La commune de Châteauneuf a balisé un parcours de 5 km à disposition des inscrites à la marche/course. Ce parcours inédit empruntait des parcelles privées aux alentours du Petit Moulin. Aussi, grand merci à MM. L.J. VRIGNAUD et P. BOCQUIER qui ont autorisé le passage sur leur terrain.

## >>> École Sainte-Thérèse

Xavier BOILEVE, enseignant et directeur de l'école Sainte-Thérèse jusqu'en juin dernier, s'en est allé officier à St-Christophe-du-Ligneron à la rentrée 2021. Une manifestation de sympathie a permis de lui témoigner notre affection et de le remercier chaleureusement pour l'accompagnement bienveillant aux enfants de l'école toutes ces années durant.

Mélanie BARRETEAU, en provenance de l'école d'APREMONT, a été nommée cheffe d'établissement. Elle enseigne auprès des élèves de CE1. L'équipe municipale lui souhaite le meilleur à l'occasion de sa prise de poste.

## >>> Petites annonces

### MARCHÉ DE PRODUCTEURS

A la suite du marché paysan qui a eu lieu le samedi 17 juillet dernier sur le site de la ferme du Cochon Pailleux à CHATEAUNEUF, l'initiative se poursuit par l'installation d'un marché les vendredis 22 octobre & 26 novembre 2021, de 16h00 à 19h00, sur le parking du CASTEL.

Seront présents des producteurs : l'agneau castelneuvien, Nathalie Piraud huîtres, le potager Sauvage, le cochon pailleux & des artisans : mon Bio Gât'o, l'île ô pains (Roule ma Poule)

...

Vous les avez aimés cet été, retrouvez-les cet hiver près de chez vous.

Réservez ces dates !

## EN CE MOMENT !

Offres de restauration itinérante sur le parking du Castel :

LE TRUCK D'ALDO

Burger/pizza - mardi soir à partir de 18h00

CÔTÉ GOURMANDISE

Plats faits maison - mercredi de 10h00 à 14h00

LE MILLE PÂTES

Pâtes/bruschettas/desserts maisons - jeudi à partir de 18h00